



Laboratoire LE PRE - CML 11 AVENUE LAENNEC - 72000 LE MANS Téléphone: 02.43.78.40.60 - Fax: 02.43.77.54.09 Site Web: https://www.biogroup.fr/laborizon-maine-anjou

Patient:

M VOIRON Aurelien Nom de naissance : VOIRON

Date de naissance : 02-05-2007 (18 ans) Sexe: M

22 RUE BARTHLODI 72000 - LE MANS

Portable patient: 07.49.85.72.49

Prescrit par le DR HELUWAERT FREDERIC - 1 AVENUE DE L'HOPITAL - BP 90074 - 74370 EPAGNY METZ-TESSY

Copie pour : DR CHARLOTTE ANDRIANJAFY – 72000 LE MANS

Prélevé le 01-10-2025 à heure non communiquée par DOS2 Enregistré le 01-10-2025 à 16:21 / DIRECT LABORATOIRE PATIENT

Edité le 01-10-2025 à 19:28 / Compte-rendu complet

M VOIRON Aurelien 22 RUE BARTHLODI APPT D351 **72000 LE MANS**

DEMANDE N° 25M010055151



Accréditation n°8-3348

(#): Examens non couverts par l'accréditation

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

En cas, d'heure de prélèvement non communiquée, la validation des délais d'acceptation pré-analytiques ne peut être réalisée. Résultats à confronter au contexte clinique. Intervalle de référence

Antériorités

Hématologie

Nature de l'échantillon : Sang

Hémogramme

(Impédancemétrie à focalisation hydrodynamique – Hb : Spectrophotométrie – GB et formule leucocytaire : Fluoro-cytométrie en flux) Modification des valeurs de référence des lymphocytes à partir du 18-09-2025

						29-08-2025
Hématies			5,14	T/L	(4,28-6,00)	5,05
Hémoglobine			14,9	g/dL	(13,4-16,7)	14,6
Hématocrite			46	%	(39-49)	44
V.G.M.			88,9	fL	(78,0-98,0)	86,7
T.C.M.H.			29,0	pg	(26,0-34,0)	28,9
C.C.M.H.			32,6	%	(31,0-36,5)	33,3
			,			29-08-2025
Leucocytes			6,51	G/L	(4,00-11,00)	7,87
Polynucléaires neutrophiles	51,8	%	3,37	G/L	(1,80-6,90)	5,02
Polynucléaires éosinophiles	1,7	%	0,11	G/L	(0,02-0,63)	0,07
Polynucléaires basophiles	0,8	%	0,05	G/L	(0,00-0,11)	0,03
Lymphocytes	38,9	%	2,53	G/L	(1,30–3,80)	2,34
Monocytes	6,8	%	0,44	G/L	(0,18–1,00)	0,41
						29–08–2025
Plaquettes (Impédance)			259	G/L	(150–400)	232

QrCode pour BIOGROUP PRO



Dr LEVY Sophie (Biologiste)

Prélevé le 01–10–2025 à heure non communiquée Enregistré le 01–10–2025 à 16:21 Transmis par : DIRECT LABORATOIRE PATIENT Edité le 01–10–2025 à 19:28 / Compte–rendu complet

Intervalle de référence

Antériorités

Biochimie

Nature de l'échantillon : Sang

 29–08–2025

 Créatinine (Méthode enzymatique standardisée IDMS)
 87,0 μmol/L (53,0–97,0) (6,0–11,0)
 87,1 (6,0–11,0)

 Estimation du DFG selon la formule CKD–EPI
 112 mL/min/1,73m2 (>90)
 112

Le DFG estimé est considéré comme légèrement diminué entre 60–90 ml/min/1,73m². L'insuffisance rénale est retenue pour des valeurs inférieures à 60 ml/min/1,73m² (HAS 2021).

Bilan hépatique Nature de l'échantillon : Sang								
Phosphatase alcaline (Méthode enzymatique IFCC)	153	U/L	(46–116)	<i>29-08-2025</i> 164				
ASAT (Transaminases TGO) (Méthode enzymatique IFCC (avec PSP))	18	U/L	(<40)	<i>29–08–2025</i> 24				
ALAT (Transaminases TGP) (Méthode enzymatique IFCC (avec P5P))	16	U/L	(<40)	<i>29–08–2025</i> 23				
GGT (Gamma Glutamyl Transpeptidase) (Méthode enzymatique IFCC) Score(s) de fibrose hépatique	13	U/L	(<73)	<i>29–08–2025</i> 13				
FIB-4 (Score de Fibrosis 4)	0,31			<i>29–08–2025</i> 0,39				

Un parcours de soins spécialisé est recommandé pour une valeur de FIB-4 supérieure à 2,67 en l'absence de cytolyse et/ou de thrombopénie d'étiologie connue (AFEF 2020).

Information

Remarque : Patient NON à Jeun



professionnels de santé appartenant à l'équipe de soins.





n° 14465*01

Ordonnance bizone

Article L. 322-3,3° et 4°, L.324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale

Identification du prescripte Identification du prescripteur
(nom, prénam et identifian)
HELUWAERT FREDERIC
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE
rpps: 10003972709

identification de la structure
aison sociale du cabinut, de l'établissement n° 4M, FINESS ou SIRET)
NGE. Site d'Annest, l'avenué de l'alle 19 00074 - 74370 EPRAGNY METZ-TESSY
SERVICE ENDOSCOPIES DIGESTI VES ET ENPLORATIONS FONTIONNELLES
Tél: 04 50 63 63 70 - FAx: 04 50 63 66 68
gastrologie.secr@ch-annesygenevois.fr
Finess géographique: 740000237

fication du patient n d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) (à co

prescripteur)
AURELIEN VOIRON (né VOIRON) 02/05/2007
n° d'immatriculation (à compléter par l'assuré(e))
107057401005649

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)
(AFFECTION EXONERANTE)

Centre Hospitalier Annecy-Genevois, Site d'Annecy, le 05/08/2025

faire réaliser au laboratoire

tous les 15 jours pendant 1 mois : puis tous les mois pendant 6 mois

NFS, TGO TGP PAL GGT, créatinine sanguine

NAJ). Sperk Spec

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée (MALADIES INTERCURRENTES)

29-08-2025 17:51

[B] 25M010048287 29-08-2025 VOIRON AURELIEN NON VOIRON 10 20-05-2007 12 RUE BARTHLODI APPT D35 72000 LE HANS ACREER ACREER

Caisse :

sbaz

[B] 25M010048287 29-D8-2025 NAJ. NF. PLA. PAL. ASAT, ALAT. GGT. CREA, CKDEPI. ETIGIST

NT : NF : SF : 0/N V : POLE ANESTHESI ENDOSCOPIE teur Fradari Nº REPS 100

F HELUWAERT N° RPPS: 10003972709

Bi Serveur

Ordonnance Bioserveur compatible Code Bioserveur du CHANGE : E740000237

BIOSERVEUR XIPP : AX124438546

En cas de prescription médicamenteuse et si clinicien injoignable, pour toute(s) question(s) lors de la dispensation par le pharmacien d'officine, contacter la pi Médicaments substituables sauf mention contraire manuscrite apposée avant la dénomination de la spécialité qui conque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1, Code pénal, articles L.114-13 et L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale).





Ordonnance bizone



faire réaliser au laboratoire

tous les 15 jours pendant 1 mois : puis tous les mois pendant 6 mois

NFS, TGO TGP PAL GGT, créatinine sanguine

NAJ). 19445

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée (MALADIES INTERCURRENTES) B 25M010055151 01-10-2025
VOIRON
AURELIEN
NON VOIRON
1 02-05-2007
22 RUE BRATHLOOI APPT D35
72000 LE HANS
HELFRE HELUMHERT FREDERIC DO

[B] 25M010055151 01-10-2025 NAJ. NF. PLA PAL Doss: NT NF SF : 0/N

POLE ANESTALIEF ... ENDOSCON APRES IS

F HELUWAERT N° RPPS : 10003972709

Bi Serveur

Ordonnance Bioserveur compatible Code Bioserveur du CHANGE : E740000237

BIOSERVEUR XIPP : AX124438546

Quiconque se renit coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financi 441-1 et 441-6 du Code pénal, articles L.114-13 et L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale). ntaci/) ion de la spécialité onnement (articles 313-1,